

Formation des arbitres FFTA

ex Module IV Les conflits

La gestion des conflits
Mais que fait l'arbitre ?

Gérard GUINGOUAIN
gerard.guingouain@gmail.com

Les conflits

↳ Problèmes

↳ Désaccords

↳ Oppositions

↳ Incompatibilités perçues entre des rôles et intérêts divergents

Les conflits

Des situations chargées d'émotion:

↪ Colère

↪ Frustration

↪ Agressivité

↪ Violence

↪ Rancune

↪

La compétition:

Une multitude de situations de conflits potentiels

- ↪ arbitre - archer (s)
- ↪ arbitre - organisateur (s)
- ↪ organisateur(s) - archer(s)
- ↪ archer(s) - archer(s)
- ↪ sans oublier les spectateurs

Arbitrage

- ↪ Contestation d'une décision arbitrale (points, temps, ...)
- ↪ Rappel nécessaire au règlement (utilisation des jumelles, comportement sur le pas de tir, contrôle du matériel, sécurité.....)
- ↪ Erreur d'arbitrage

Organisation

- ↪ Contrôle de l'organisation du concours (contrôle des distances, de la position, de l'homogénéité de la couleur des blasons...)
- ↪ Organisation du concours (conditions de tir, confort, résultats qui se font attendre, erreurs dans les résultats,)

Et.....

↪ Les éventuels conflits entre archers

...Sans oublier

La nature du conflit qui peut être

↳ Réel

↳ Utilisé pour tester

↳ Utilisé pour déstabiliser

↳ Voire comme mode de relation

L'arbitre: un agent d'autorité

Il est, de ce fait, naturellement amené à:

- ↳ subir la réaction naturelle de tout un chacun face à l'autorité
- ↳ devoir réguler les éventuels conflits qui peuvent naître d'une situation de compétition

L'arbitre

L'**arbitre**, par définition, se retrouve au centre ou concerné par tous les incidents ou conflits, dans la mesure où il représente l'**autorité légitime**.

Identifié par sa tenue, il contrôle le matériel, l'organisation, le déroulement du concours et juge seul les contestations éventuelles de points.

L'arbitre assume la responsabilité de l'équité du concours

L'arbitre

Quel que soit le sport, l'arbitre est un acteur **reconnu et protégé** par la loi.

Il est **indispensable** à toute organisation officielle.

Il est **qualifié** par une autorité fédérale reconnue (en l'occurrence, pour le tir à l'arc, la FFTA).

Il prête **serment**.

Ils sont **protégés** par l'article L332-6 du code du sport

« Lors d'une manifestation sportive ou de la retransmission en public d'une telle manifestation dans une enceinte sportive, le fait de provoquer, par quelque moyen que ce soit, des spectateurs à la haine ou à la violence à l'égard de l'arbitre, d'un juge sportif, d'un joueur ou de toute autre personne ou groupe de personnes est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende. »

Code du sport, Art L223-1

*« Les arbitres et juges exercent leur mission arbitrale en toute **indépendance et impartialité**, dans le respect des règlements édictés par la fédération mentionnée à l'article L.131-14, compétente pour la discipline et auprès de laquelle ils sont licenciés. Cette fédération assure le contrôle de l'exercice de cette mission selon les règles et procédures préalablement définies conformément à ses statuts. »*

Conflit

En comprendre les mécanismes

Comprendre pour prévenir

L'enjeu peut être collectivement ou individuellement fort.

Le savoir, le comprendre et s'adapter peut éviter les frustrations et conflits porteurs de violence

Surveiller l'état des archers trop tendus permet de prévenir en repérant des indices précurseurs

La compétition

La compétition est une situation particulière, naturellement stressante qui peut devenir source d'agressivité, voire de violence. Il existe des conditions qui peuvent provoquer ou favoriser l'émergence de comportements agressifs ou violents.

Des facteurs provoquants

↳ la **frustration** (attentes déçues)

↳ L'**injustice perçue** (sentiment d'avoir été volé ou injustement sanctionné)

↳ le **stress** (la compétition et les enjeux)

« L'agression est naturellement dirigée vers la personne responsable de la frustration.

*Cependant lorsque cette réponse à l'endroit de la personne responsable de la frustration est impossible ou inhibée par la peur ou la punition, les conséquences peuvent être de deux ordres: des changements dans la forme du comportement agressif (les formes indirectes) ou bien le déplacement de l'agression vers des cibles différentes (**boucs émissaires**)... »*

Vallerand 1994, p 523

L'injustice perçue

- Je n'obtiens pas ce que je mérite

- Je ne suis pas traité comme les autres

Gérer une situation stressante

Stress réel et stress perçu

le ressenti dépend de la personne et de l'environnement physique, symbolique et humain

Des facteurs favorisants

- ↳ la personnalité des acteurs (il existe des personnalités plus ou moins naturellement ou ponctuellement délinquantes, agressives ou provocatrices)
- ↳ Les conditions matérielles (la compétition, la pression, les horaires, le confinement, la chaleur, l'alcool, le bruit...)
- ↳ Les conditions humaines (effet de groupe, la rivalité, l'incertitude, les intérêts divergents,)

Que faire ?

AGIR

En amont

Des conditions pour **éviter** l'engagement négatif

Prévoir pour maîtriser

↪ Au niveau matériel

↪ Au niveau de l'organisation

↪ Au niveau de l'arbitrage

Des conditions pour éviter l'engagement négatif

Des conditions et une organisation matérielles acceptables, en termes

- d'espace
- de bruit
- de température
- de matériel mis à disposition
- de ciblerie

Des conditions pour éviter l'engagement négatif

Une organisation du concours favorisant la **fluidité** et le **calme**

↳ gestion du temps

↳ respect des horaires

Pour éviter les problèmes créer les
« **conditions de la détente** »

Des conditions pour éviter l'engagement négatif

Un arbitre « **responsable** »

Un arbitrage « **clair et transparent** »

- ⇒ une autorité légitime et consistante
- ⇒ des conditions et règlements préalablement et clairement annoncés
- ⇒ Des décisions explicitées et transparentes dans le respect des archers concernés

L'arbitre

« L'arbitre ne doit pas être uniquement un théoricien mais aussi un pratiquant respectueux de l'esprit du jeu. »

29/09/2003

Séminaire de formation d'arbitres

Maison des sports

54510 Taublaine

Rappel: Manuel de l'arbitre

A.1.1 (extrait)

Les arbitres doivent garder, à tous moments, un esprit résolu et faire la part des choses. **Ils doivent donner le bon exemple et ne pas perdre le contrôle de leurs émotions ou de leur bon sens.**

.

Les arbitres ont une tâche difficile qui est souvent affaire de psychologie. Ils doivent toujours opérer avec calme et courtoisie.

Rappel: Manuel de l'arbitre

A.1.1 (extrait)

Pour les archers, la compétition est crispante. Les arbitres se doivent d'apporter toute l'aide voulue aux compétiteurs et ne pas se comporter en "dictateur".

Donner au concurrent le bénéfice du doute, chercher dans le règlement ce qui peut faire conserver ses points à l'archer, plutôt que de chercher ce qui pourrait lui en enlever.

Il doit y avoir une justice absolue sans compromettre les règlements.

AGIR

**En cas de « conflit »
Que faire ?**

Rappel: Manuel de l'arbitre

A.3.4.5 (extrait)

Procédure à suivre en cas de décision difficile

L'arbitre doit **prendre du recul** pour mieux analyser les différents éléments du problème et aller à l'essentiel... Etre attentif à ce qui suit :

- Quelle est l'origine du problème ?
- Conduit-il à avantager ou désavantager un tireur, au détriment ou au bénéfice d'un autre... ?
- La décision conduira t'elle ou non à une sanction ?
- La décision est-elle équitable ?
- Y a t'il eu faute en connaissance de cause ou est-on en présence d'un jeune ou d'un débutant ignorant l'usage ou la réglementation ?
- Existe-t-il plusieurs règles traitant du même sujet ? Y a-t-il ambiguïté ?
- En cas d'incertitude, peut-on accorder le bénéfice du doute ? Oui c'est préférable...

Développer chez tous les acteurs: Un sentiment de justice

Justice distributive

« J'obtiens ce que j'ai mérité »

Justice procédurale

« Les règles d'attribution des récompenses sont justes et identiques pour tous »

Règles de la justice sociale
(Steiner 1999)

Droit et protocoles

Il existe des **procédures d'appel ou de réclamation**

Réclamations

Le Jury d'appel (Manuel de l'arbitre B.5)

Toute réclamation doit être remise dans les 15' qui suivent la fin des tirs ou dans les 5' quand il s'agit de duels, dans la forme présentée dans le manuel de l'arbitre.

Elle est remise à l'arbitre responsable du concours (Président de la commission technique) qui, après en avoir pris connaissance la remet au président du jury d'appel.

La décision est rendue, par écrit, signée par les membres (3 mini) du jury d'appel, et transmise:

- Au demandeur,
- À l'arbitre responsable
- À l'organisateur

Rappel: Manuel de l'arbitre (extrait)

C.11 - LES SANCTIONS (voir Règlement Intérieur de la FFTA, Chapitre 19)

Les sanctions prévues à l'encontre des tireurs, dans le cadre d'une compétition, sont les suivantes :

1. avertissement simple verbal ;
2. avertissement officiel, en notifiant la sanction prise en cas de récidive ;
3. disqualification et perte du droit à toutes récompenses (badges, qualifications, distinctions de la FITA) ;
4. expulsion de la compétition, en cas de perturbation ;
5. transmission de la situation à la Ligue ;
6. la Ligue ou l'arbitre responsable peut adresser un rapport circonstancié à la FFTA pour saisine de la Commission de Discipline Nationale ;
7. seule la FFTA peut être amenée à prononcer une suspension de licence.

Toute sanction, à part l'avertissement simple, doit être transmise à la FFTA.

En cas de difficulté des comportements adaptés

En général

↳ un comportement autoritaire mais pas provoquant

Ne pas répondre à l'agressivité par l'agressivité car elle provoque une surenchère... et surtout ne fait pas baisser la tension.

En cas de difficulté des comportements adaptés

Accepter la réalité (constat des faits)

Prendre du recul en objectivant et reformulant le problème)

Se positionner en tant qu'Arbitre

En cas de difficulté des comportements adaptés

Un ton et une attitude adaptés

Au niveau verbal :

Une voix autant que possible posée et calme

Au niveau non verbal:

Une attitude consistante et contrôlée

Arbitrer

C'est porter un jugement sur une situation.

- des points de vue (positionnements)
qu'il faut systématiquement explorer
- des «préjugés» dont il faut se méfier
- des émotions qu'il faut maîtriser

Un jugement rapide et définitif.

En cas de difficulté des comportements adaptés

Adopter un comportement et prendre des décisions qui garantissent toujours la **dignité et le respect de tous les acteurs du concours**

En cas de difficulté des comportements adaptés

Un comportement d'arbitre **juste**

- ↳ des réactions non différées (c'est l'éventuel appel qui le permet)
- ↳ des décisions fermes et clairement affirmées
- ↳ le retour à la loi (règlement)

... éviter à tout prix le sentiment d'arbitraire.

En cas de difficulté des comportements adaptés

↪ éviter les discussions en groupe en cas de conflit avec un archer

Les effets du groupe peuvent amener à amplifier les phénomènes pour ne pas perdre la face par exemple

↪ donner des portes de sortie

Se méfier des effets de groupe

On a tendance naturellement à prendre systématiquement partie pour les membres de son groupe contre les autres (favoritisme intra groupe). On s'identifie à celui qui dans un « conflit » « représente « notre » groupe.

L'arbitre représente l'autorité face au groupe des archers. Il devient ainsi le représentant d'un groupe quand tous les archers s'identifient à celui qui les représente, à savoir l'archer concerné dans la discussion qui l'oppose à l'arbitre

Sentiment de liberté et image

Le meilleur moyen d'obtenir quelque chose de quelqu'un est de lui laisser le **sentiment** qu'il le fait en toute **liberté** (c'est le principe de base de toutes les techniques d'engagement).

Il est aussi important, pour éviter le pourrissement du conflit, de faire en sorte que l'archer puisse s'en sortir sans que cela affecte **son image**

Promouvoir une ambiance
de
« fair play »

Manuel de l'arbitre 2012

Le tir sur cibles extérieures – Règlement international

B.8.1.8.1 : « *Les comportements peu loyaux, manquant de « fair play », ne seront pas tolérés. Un tel comportement de la part d'un athlète, ou d'une personne considérée comme aidant un athlète, aura pour conséquence la **disqualification** de cet athlète, ou de la personne en question, et pourra entraîner sa **suspension** pour la fin de la compétition.* »

Le fair play

Ou « franc jeu » est examiné, selon les nations unies, à travers 4 grands thèmes:

- Le respect du jeu
- Le respect des autres
- Le respect de soi-même
- Une saine compétition

Le respect du jeu

Arriver sur le terrain avec l'intention de passer un bon moment et de donner le meilleur de soi;

Respecter les officiels et organisateurs dans le rôle qui est le leur;

Respecter les règles du jeu autant dans l'esprit qu'à la lettre (on ne s'arrête pas seulement à ce qui est explicitement et précisément interdit).

Le respect des autres

L'attitude que l'on peut avoir envers tous les autres partenaires de la compétition

La maîtrise de ses comportements

Le respect de l'activité et des contraintes des autres

Le respect des autres quel que soit leur niveau d'expertise

.....

Le respect de soi-même

La pratique d'une activité sportive en compétition à quelque niveau que ce soit demande une préparation ou un état physique et mental minimum. Il convient de s'y préparer.

Le respect de soi c'est le respect de sa santé

Le respect de soi, c'est le refus total de toute forme de dopage

Une saine compétition

On s'interdit tout ce qui pourrait altérer la bonne ambiance du jeu;

La compétition induit la victoire possible, voire recherchée mais pas à n'importe quel prix.

La contribution des arbitres

« La contribution des arbitres est essentielle puisque c'est eux qui veillent à ce que la compétition se déroule selon les règles.

Il jouissent d'un pouvoir exceptionnel que l'on ne retrouve pas dans d'autres situations de justice puisqu'ils sont à la fois témoin et juge !

Leur responsabilité est grande car ils doivent en même temps connaître les règles et les interpréter en fonction d'une situation dont ils sont les témoins.

L'attitude des arbitres et la manière dont ils appliquent une règle et une décision influencent l'attitude des joueurs et des spectateurs. »

Pour aller plus loin

Quelques annexes

Le ministère des sports a édité un guide juridique:

« la prévention et la lutte contre les incivilités et la violence dans le sport »

en 2004

Il se termine par le rappel de ce doit être l'**esprit sportif** dont devraient être animés tous les acteurs du mouvement sportif:

Le respect: *de soi, des autres, des règles et règlements, de l'environnement, de l'arbitre, des joueurs adverses*

La loyauté: *refuser l'acte empreint d'un esprit de vice dépourvu d'honnêteté*

La courtoisie: *politesse, tolérance*

La convivialité: *partage dans une ambiance détendue de tolérance et d'échanges réciproques*

L'altruisme: *générosité et intérêt pour l'autre*

La dignité: *esprit d'équité et de valeurs morales*

L'anti violence: *refuser et lutter contre toute forme de l'expression de la violence.*